



Le 9 Novembre 2016

Le Conseil Municipal s'est réuni, en séance publique, à l'Espace Victor Hugo – Place Boudin Desvergées, le mardi 8 Novembre 2016 à 20 heures, sous la présidence de M. Bernard AUBRIL, Maire.

Etaient présents :

Jean-Paul SOULBIEU  
Christine ANNOOT  
Ariane POYNARD  
Gilbert GODEREAUX  
Isabelle RAYNAUD  
Daniel de la CROUEE  
Françoise BRETON  
Emmanuel THILLAYE  
Josette LAMIDEY, Adjoints au Maire

Wenceslas LE CHEVALIER  
Brigitte NAVARRETE  
Noëlle JOUVIN  
Philippe VACHER  
Jean-Pierre GALLET  
Jean-Paul SALLES  
Cécile BEAUFRERE  
Serge RETOUR  
Maggy CHARBONNIER  
Jérémy GOURET  
Laëtitia GICQUEL  
Didier RETOUT  
Jean-Pierre LECOMTE  
Johnny BRIARD  
Rachel LECOINTE  
Yves JAMBU  
Valérie BUREL, Conseillers Municipaux

Etaient excusés :

Mélissa POUPART  
Martine ASSIRE  
Corinne LECOURT  
Michaël RICCI

Avaient donné pouvoir :

Paul MERCIER à M. AUBRIL  
Serge MARIE à M. THILLAYE  
Patrick BUHOT à M. LECOMTE  
Mélissa LEBRETON-GUERET à M. JAMBU

Secrétaire de séance : Jean-Paul SALLES

## ORDRE DU JOUR

- - - -

- 1 - Compte rendu des décisions de M. le Maire
- 2 – Approbation du procès-verbal de la séance du 27 septembre 2016
- 3 – Approbation du procès-verbal de la séance du 18 octobre 2016
- 4 - Budget de l'exercice 2016 – Décision Modificative n° 2
- 5 - Budget de l'exercice 2016 - Attribution de subventions à l'Association CAP Lisieux, la Société de Pêche Lexovienne, l'Association Coup d'Pouce et l'Association « Accueillir son enfant »
- 6 - Marché Public – Adoption du nouveau guide de l'achat public applicable aux services de la Ville de Lisieux
- 7 - Acquisition d'une bande de terrain cadastrée section C n° 571 sur la commune d'Ouilly le Vicomte appartenant à M. LEVY et à Mme ROSEN - Réalisation d'un chemin piétonnier d'accès aux sources d'eau potable publique du Lieu Doux à partir du chemin de Malicorne (D 159)
- 8 - Dénomination de la voie interne du futur lotissement « Le Clos Joli » situé Chemin du Gros Hêtre
- 9 - Syndicat Départemental d'Energies du Calvados - Modification des statuts
- 10 - Syndicat Départemental d'Energies du Calvados – Retrait de la Communauté de Communes de CABALOR
- 11 - Tableau des emplois permanents – Année 2016 – Modification n° 3
- 12 - Renouvellement de la convention avec « Prévention, Santé et Travail » (PST) pour le personnel de la Ville de Lisieux – Années 2016 à 2020 - Rapporteur : Mme JOUVIN
- 13 - Institut Universitaire de Technologie – Convention de partenariat – Année 2016
- 14 – Opérations de recensement de la population
- 15 - Concours des vitrines de Noël – Modification du règlement intérieur et remise de prix
- 16 - Syndicat Intercommunal de Traitement des eaux – Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement – Année 2015

### **1 – COMPTE RENDU DES DECISIONS DE M. LE MAIRE (situation arrêtée au 21 octobre 2016)**

Liste des décisions prises par le Maire depuis l'envoi aux conseillers municipaux des dossiers de la séance du 27 septembre 2016 dans le cadre de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales :

Décision n° 284 du 12 septembre 2016 (Mme POYNARD)

Concession temporaire de terrain de 30 ans franche terre, d'une superficie de 2m<sup>2</sup>, à compter du 5 juillet 2016 et jusqu'au 4 juillet 2046. Cette concession est située section 17, 1<sup>er</sup> rang, 3<sup>ème</sup> tombe, Nouveau cimetière.

Décision n° 285 du 12 septembre 2016 (Mme POYNARD)

Concession temporaire de terrain de 30 ans franche terre, d'une superficie de 2m<sup>2</sup>, à compter du 25 juillet 2016 et jusqu'au 24 juillet 2046. Cette concession est située section 14, 8<sup>ème</sup> rang, 9<sup>ème</sup> tombe, Nouveau cimetière.

Décision n° 286 du 12 septembre 2016 (Mme POYNARD)

Concession temporaire de terrain de 30 ans caveau, d'une superficie de 3m<sup>2</sup> 57 à compter du 24 juillet 2016 et jusqu'au 23 juillet 2046. Cette concession est située section VII, n° 86 du plan.

Décision n° 287 du 12 septembre 2016 (Mme POYNARD)

Concession temporaire de terrain de 15 ans Columbarium à compter du 29 juillet 2016 et jusqu'au 28 juillet 2031. Cette concession est située section Espace cinéraire « Les Cèdres », prestige 1, case 26.

Décision n° 288 du 12 septembre 2016 (Mme POYNARD)

Concession temporaire de terrain de 30 ans franche terre, d'une superficie de 2m<sup>2</sup>, à compter du 28 juin 2016 et jusqu'au 27 juin 2046. Cette concession est située section 17, 1<sup>er</sup> rang, 7<sup>ème</sup> tombe, Nouveau cimetière.

Décision n° 289 du 12 septembre 2016 (Mme POYNARD)

Concession temporaire de terrain de 50 ans caveau, d'une superficie 3m<sup>2</sup> 36 à compter du 1<sup>er</sup> août 2016 et jusqu'au 31 juillet 2066. Cette concession est située section 8, 12<sup>ème</sup> rang, 2<sup>ème</sup> tombe, nouveau cimetière.

Décision n° 290 du 12 septembre 2016 (Mme POYNARD)

Concession temporaire de terrain de 30 ans franche terre, d'une superficie de 2m<sup>2</sup>, à compter du 3 juillet 2016 et jusqu'au 2 juillet 2046. Cette concession est située section C, 21<sup>ème</sup> rang, 14<sup>ème</sup> tombe.

Décision n° 291 du 12 septembre 2016 (Mme POYNARD)

Concession temporaire de terrain de 15 ans Columbarium à compter du 5 août 2016 et jusqu'au 4 août 2031. Cette concession est située section Espace cinéraire « Les Cèdres », prestige 2, case 24.

Décision n° 292 du 12 septembre 2016 (Mme POYNARD)

Concession temporaire de terrain de 30 ans franche terre, d'une superficie de 2m<sup>2</sup>, à compter du 8 août 2016 et jusqu'au 7 août 2046. Cette concession est située section 17, 1<sup>er</sup> rang, 7<sup>ème</sup> tombe, Nouveau cimetière.

Décision n° 293 du 12 septembre 2016 (Mme POYNARD)

Concession temporaire de terrain de 50 ans caveau, d'une superficie 3m<sup>2</sup> 36 à compter du 8 août 2016 et jusqu'au 7 août 2066. Cette concession est située section 8, 12<sup>ème</sup> rang, 3<sup>ème</sup> tombe, nouveau cimetière.

Décision n° 294 du 12 septembre 2016 (Mme POYNARD)

Concession temporaire de terrain de 30 ans franche terre, d'une superficie de 2m<sup>2</sup>, à compter du 15 février 2013 et jusqu'au 14 février 2043. Cette concession est située section Y, 7<sup>ème</sup> rang, 13<sup>ème</sup> tombe.

Décision n° 295 du 12 septembre 2016 (Mme POYNARD)

Concession temporaire de terrain de 30 ans caveau, d'une superficie de 3m<sup>2</sup> 36 à compter du 12 août 2016 et jusqu'au 11 août 2046. Cette concession est située section 8, 12<sup>ème</sup> rang, 4<sup>ème</sup> tombe, Nouveau cimetière.

Décision n° 296 du 12 septembre 2016 (Mme POYNARD)

Concession temporaire de terrain de 30 ans franche terre, d'une superficie de 2m<sup>2</sup>, à compter du 25 août 2016 et jusqu'au 24 août 2046. Cette concession est située section 17, 1<sup>er</sup> rang, 6<sup>ème</sup> tombe, Nouveau cimetière.

Décision n° 297 du 12 septembre 2016 (Mme POYNARD)

Concession temporaire de terrain de 30 ans franche terre, d'une superficie de 2m<sup>2</sup>, à compter du 25 août 2016 et jusqu'au 24 août 2046. Cette concession est située section 17, 1<sup>er</sup> rang, 6<sup>ème</sup> tombe, Nouveau cimetière.

Décision n° 298 du 12 septembre 2016 (Mme POYNARD)

Concession temporaire de terrain de 30 ans Columbarium à compter du 29 août 2016 et jusqu'au 28 août 2046. Cette concession est située section Espace cinéraire « Les Cèdres », prestige 2, case 22.

Décision n° 299 du 12 septembre 2016 (Mme POYNARD)

Concession temporaire de terrain de 30 ans caveau, d'une superficie de 3m<sup>2</sup> 57 à compter du 13 juillet 2013 et jusqu'au 12 juillet 2043. Cette concession est située section IV, n° 31 du plan.

Décision n° 300 du 12 septembre 2016 (Mme POYNARD)

Concession temporaire de terrain de 30 ans franche terre, d'une superficie de 2m<sup>2</sup>, à compter du 6 mai 2015 et jusqu'au 5 mai 2045. Cette concession est située section K, 18<sup>ème</sup> rang, n° 159 du plan.

Décision n° 301 du 14 septembre 2016 (Mme RAYNAUD)

Signature d'un contrat avec l'association « PREVENTION ROUTIERE » sise 4, rue du 11 Novembre – 14000 CAEN pour la mise en place d'ateliers dans le cadre de la journée de sensibilisation à la Sécurité Routière.

- lieu : Mos@ic
- date : Jeudi 6 octobre 2016 de 9 h à 19 h
- coût : 500 € TTC

Décision n° 302 du 20 septembre 2016 (M. MERCIER)

Signature d'un marché avec l'entreprise INSTAL ELEC sise 22, rue Duhamel – 14100 LISIEUX pour des travaux de mise aux normes électriques de la Cathédrale Saint Pierre.

- Solution de base : 42 125 € HT
- Variantes :
  - . mise en place d'une protection du tableau général basse tension : 1 825 € HT
  - . remplacement des câbles noirs par des câbles blancs : 1 104 € HT

Décision n° 303 du 21 septembre 2016 (M. AUBRIL)

Signature d'un contrat avec la Société NOODO sise 15bis, allée Evariste Galois – 63170 AUBIERE pour la mise en place d'un service WIFI à l'Espace Victor Hugo – Place Boudin Desvergées.

Ce contrat a pour objet de déterminer les conditions dans lesquelles Noodo va déployer sur l'établissement un réseau de télécommunications sans fil afin de fournir un service d'accès à Internet haut débit sans fil conforme à la législation.

- Abonnement annuel : 118,80 € HT, contrat d'un an reconductible 4 fois, soit une durée maximale de 5 ans.

Décision n° 304 du 22 septembre 2016 (Mme BRETON)

Signature d'un contrat avec l'association GYM LISIEUX, sise salle Bernard Fauqueux – 12 rue Saint Hippolyte – 14100 LISIEUX, pour l'animation de séances de baby gym à destination des enfants de la Maison de la Petite Enfance.

Dates : tous les jeudis de 9 h à 9 h 45 et de 10 h 15 à 11 h, du 6 octobre au 15 décembre 2016 inclus, hors vacances scolaires.

Coût : 468 € TTC (soit 18 animations à 26 € TTC par séance).

Décision n°305 du 23 septembre 2016 (M. MERCIER)

Acceptation d'un don de Mme DUFOUR, demeurant au 4 rue Fulton – 30 000 NIMES, dans le cadre de l'opération de réhabilitation de la cathédrale Saint Pierre à Lisieux.

Montant : 2 000 € TTC.

Décision n° 306 du 26 septembre 2016 (M. GODEREAUX)

Signature d'un accord cadre à bons de commande avec la SARL JALABERT LEBARBEY sise Le Lieu Moulin – 14100 LE MESNIL EUDES pour l'entretien des toitures des bâtiments communaux.

- montant maximum annuel : 22 200 € HT
- durée : 1 an, reconductible tacitement 3 fois un an, soit une durée maximale de 4 ans.

Décision n° 307 du 29 septembre 2016 (Mme RAYNAUD)

Signature d'un contrat avec la SARL La Boite à Tiroirs sise 35, rue Henri Papin – 14100 SAINT DESIR pour la réalisation de scénettes avec les élèves du Collège Michelet dans le cadre de la Journée de la Sécurité Routière le 13 octobre 2016.

Coût : 400 € TTC.

Durée : 5 séances d'une heure et 1 journée d'intervention le 13 octobre 2016

Lieux : Collège Michelet et Maison de quartier Trevett.

Décision n° 308 du 3 octobre 2016 (M. AUBRIL)

Signature de conventions avec l'opérateur ORANGE, sis 78 rue Olivier de Serres – 75015 PARIS, pour l'installation, l'entretien et la gestion de lignes de communication à très haut débit en fibre optique dans plusieurs bâtiments de la Ville :

- Hôtel de Ville, 21 rue Henry Chéron,
- 1 avenue Victor Hugo,
- 8 boulevard Jules Ferry,
- 2 rue Jean Macé,
- 14 rue Caroline Duchemin,

Durée : 25 ans à compter de la signature de la convention. La fin des travaux d'installation dans les bâtiments ne peut excéder 6 mois après la date de signature.

La convention n'engendre pas de contrepartie financière.

Décision n° 309 du 5 octobre 2016 (M. AUBRIL)

Signature d'un marché avec l'entreprise SRCI, sise ZA Croix SAINT Mathieu – 28320 GALLARDON, pour la fourniture, l'installation et la maintenance d'une solution de parapheur électronique en mode « SaaS ».

- montant : Prix du déploiement du module iXParapheur en mode « SaaS » - 5 200 € HT.
- Abonnement annuel (maintenance, assistance, stockage) en fonction du volume :

Moins de 1 000 parapheurs : 750 € HT  
De 1 000 à 2 000 parapheurs : 1 200 € HT  
De 2 000 à 3 000 parapheurs : 1 650 € HT  
De 3 000 à 5 000 parapheurs : 2 550 € HT  
De 5 000 à 8 000 parapheurs : 3 150 € HT  
Plus de 8 000 parapheurs : 3 700 € HT

- durée : un an à compter de la signature, reconductible tacitement 3 fois un an, soit une durée maximale de 4 ans.

Décision n° 310 du 5 octobre 2016 (M. de la CROUEE)

Signature d'un marché avec l'entreprise SYNERGLACE, sise 2 rue de la Forêt – 68990 HEIMSBRUNN, pour la location et la gestion d'une patinoire provisoire en glace naturelle, place François Mitterrand à Lisieux, tous les deux ans durant les vacances scolaires d'hiver, lors des années 2017 et 2019.

- Montant : 42 732.18 € HT, soit 54 878.62 € TTC.

Décision n° 311 du 5 octobre 2016 (Mme RAYNAUD)

Signature d'un contrat avec la Maison des Artistes, sis 9 rue Eugène Varlin – 14120 MONDEVILLE, pour la mise en place d'un atelier de découverte de la BD pour un groupe d'enfants du Centre d'Activités et de Créativités.

Dates : les 20 et 21 octobre 2016, de 9 h 30 à 11 h 30.

Coût : 160 € TTC

Décision n° 312 du 5 octobre 2016 (Mme RAYNAUD)

Signature d'un contrat avec Mme ROBERGE, La Houssaye – 14100 GLOS, pour la mise en place d'un atelier de poterie pour les jeunes du local La Pendule durant les vacances de la Toussaint 2016.

Dates : les 26 et 27 octobre 2016, de 14 h à 16 h.

Coût : 200 € TTC

Décision n° 313 du 5 octobre 2016 (Mme RAYNAUD)

Signature d'une convention avec l'A.P.A.E.I. du Pays d'Auge et de Falaise, sise 86 route d'Orbec – 14100 LISIEUX, pour la mise à disposition de deux minibus au service Jeunesse de la Ville de Lisieux, immatriculés : CZ 939 XQ et 2031 ZP 14.

Dates : du vendredi 21 octobre (14 h) au mercredi 2 novembre 2016 (8 h).

Mise à disposition à titre gratuit.

Décision n° 314 du 5 octobre 2016 (Mme RAYNAUD)

Procès-verbal de réforme d'une machine à laver « LADEN » et d'un réfrigérateur « FAGOR » du Centre de Loisirs La Vallée, hors d'usage, pour destruction.

Décision n° 315 du 5 octobre 2016 (M. AUBRIL)

Fixation de la liste des prix du geocaching « Lex Orientation » organisé par la Ville de Lisieux pour les étudiants de première année, comme suit :

- > 1<sup>er</sup> prix : 13 parties d'une heure au Laser Impact de Lisieux,
- > 2<sup>e</sup> prix : 13 parties de bowling au bowling de Lisieux,
- > 3<sup>e</sup> prix : 13 entrées au Nautille (bassins et espace Bien être),
- > 4<sup>e</sup> prix : 13 places de cinéma (cinéma de Lisieux).

Etaient concernés : les étudiants de 1<sup>ère</sup> année de l'IFSI du Centre Hospitalier Robert Bisson, IUT de Lisieux, ESAO (Ecole ostéopathie animale), BTS (des lycées Paul Cornu et Les Rosiers). Les prix seront remis dans l'ordre d'arrivée à la fin du parcours.

Décision n° 316 du 5 octobre 2016 (Mme RAYNAUD)

Signature d'un contrat avec l'association MACEDOINE, sise 11 avenue Albert Sorel – 14000 CAEN, pour la mise en place d'un théâtre forum au collège Laplace, dans le cadre du projet de prévention à destination des jeunes du quartier de Hauteville.

Dates : le vendredi 14 octobre 2016, de 13 h 30 à 17 h.  
Coût : 752 € TTC.

Décision n° 317 du 5 octobre 2016 (Mme RAYNAUD)

Signature d'un contrat avec l'entreprise R. REINE AEROSOL, sise 108, rue Marie de Besneray – 14100 LISIEUX, pour une initiation au graff pour les enfants de 9 à 12 ans du Centre de Loisirs La Vallée.

Dates : les 20, 21, 24, 25, 26 octobre 2016, de 9 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h.  
Coût : 640 TTC

Décision n° 318 du 10 octobre 2016 (Mme POYNARD)

Concession temporaire de terrain de 30 ans caveau, d'une superficie de 3m<sup>2</sup> 57 à compter du 21 juin 2016 et jusqu'au 20 juin 2046. Cette concession est située section IV, n° 50 du plan.

Décision n° 319 du 10 octobre 2016 (Mme POYNARD)

Concession temporaire de terrain de 30 ans franche terre, d'une superficie de 2m<sup>2</sup>, à compter du 6 septembre 2016 et jusqu'au 5 septembre 2046. Cette concession est située section T, 3<sup>ème</sup> rang, 6<sup>ème</sup> tombe.



Décision n° 320 du 10 octobre 2016 (Mme POYNARD)

Concession temporaire de terrain de 30 ans franche terre, d'une superficie de 2m<sup>2</sup>, à compter du 6 septembre 2016 et jusqu'au 5 septembre 2046. Cette concession est située section 14, 8<sup>ème</sup> rang, 7<sup>ème</sup> tombe, Nouveau cimetière.

Décision n° 321 du 10 octobre 2016 (Mme POYNARD)

Concession temporaire de terrain de 50 ans franche terre, d'une superficie de 2m<sup>2</sup>, à compter du 7 septembre 2016 et jusqu'au 6 septembre 2066. Cette concession est située section S, 3<sup>ème</sup> rang, 4<sup>ème</sup> tombe.

Décision n° 322 du 10 octobre 2016 (Mme POYNARD)

Concession temporaire de terrain de 15 ans Columbarium à compter du 7 septembre 2016 et jusqu'au 6 septembre 2031. Cette concession est située section Espace cinéraire « Les Cèdres », prestige 2, case 27.

Décision n° 323 du 10 octobre 2016 (Mme POYNARD)

Concession temporaire de terrain de 30 ans caveau, d'une superficie de 3m<sup>2</sup> 57 à compter du 25 septembre 2016 et jusqu'au 24 septembre 2046. Cette concession est située section VII, n° 100 du plan.

Décision n° 324 du 10 octobre 2016 (Mme POYNARD)

Concession temporaire de terrain de 30 ans caveau, d'une superficie de 3m<sup>2</sup> 57 à compter du 25 décembre 2014 et jusqu'au 24 décembre 2044. Cette concession est située section Q, n° 50 du plan.

Décision n° 325 du 10 octobre 2016 (Mme POYNARD)

Concession temporaire de terrain de 30 ans caveau, d'une superficie de 3m<sup>2</sup> 57 à compter du 19 septembre 2016 et jusqu'au 18 septembre 2046. Cette concession est située section 8, 12<sup>ème</sup> rang, 5<sup>ème</sup> tombe, Nouveau cimetière.

Décision n° 326 du 10 octobre 2016 (Mme POYNARD)

Concession temporaire de terrain de 50 ans franche terre, d'une superficie de 2m<sup>2</sup>, à compter du 21 septembre 2016 et jusqu'au 20 septembre 2066. Cette concession est située section S, 4<sup>ème</sup> rang, 5<sup>ème</sup> tombe.

Décision n° 327 du 10 octobre 2016 (Mme POYNARD)

Concession temporaire de terrain de 30 ans franche terre, d'une superficie de 2m<sup>2</sup>, à compter du 21 septembre 2016 et jusqu'au 20 septembre 2046. Cette concession est située section 14, 8<sup>ème</sup> rang, 6<sup>ème</sup> tombe, Nouveau cimetière.

Décision n° 328 du 10 octobre 2016 (Mme POYNARD)

Concession temporaire de terrain de 15 ans Columbarium à compter du 26 septembre 2016 et jusqu'au 25 septembre 2031. Cette concession est située section Espace cinéraire « Les Cèdres », prestige 2, case 25.

Décision n° 329 du 10 octobre 2016 (Mme POYNARD)

Concession temporaire de terrain de 30 ans franche terre, d'une superficie de 2m<sup>2</sup>, à compter du 5 mars 2015 et jusqu'au 4 mars 2045. Cette concession est située section W, 4<sup>ème</sup> rang, 7<sup>ème</sup> tombe.

Décision n° 330 du 10 octobre 2016 (Mme POYNARD)

Concession temporaire de terrain de 50 ans franche terre, d'une superficie de 2m<sup>2</sup>, à compter du 28 mars 2015 et jusqu'au 27 mars 2066. Cette concession est située section Y, 12<sup>ème</sup> rang, 6<sup>ème</sup> tombe.

Décision n° 331 du 10 octobre 2016 (Mme POYNARD)

Concession temporaire de terrain de 30 ans caveau, d'une superficie de 5m<sup>2</sup> 76 à compter du 28 septembre 2016 et jusqu'au 27 septembre 2046. Cette concession est située section H, n°s 22 et 23 du plan.

Décision n° 332 du 10 octobre 2016 (Mme POYNARD)

Concession temporaire de terrain de 30 ans caveau, d'une superficie de 3m<sup>2</sup> 57 à compter du 21 mai 2016 et jusqu'au 20 mai 2046. Cette concession est située section IV, n° 49 du plan.

Décision n° 333 du 10 octobre 2016 (Mme LAMIDEY)

Signature d'un contrat avec M. OUARTI Malek, sis 13 impasse Guillaume Vipart – 14130 PONT L'EVEQUE, pour l'animation d'une initiation au djembé à l'école Jean Moulin.

Dates : les 8, 15, 22 et 29 novembre et 6 et 13 décembre 2016, de 15 h 45 à 17 h 15.

Coût : 300 € net pour 6 séances.

Décision n° 334 du 10 octobre 2016 (Mme LAMIDEY)

Signature d'un contrat avec la SARL C LA COMPAGNIE, sise 101 rue des Sèvres – Lot 1665 – 75272 PARIS CEDEX 06, pour la représentation du spectacle « Manteau rouge » à l'école Jean Moulin.

Date : le jeudi 8 décembre 2016, à 9 h 30 (durée 45 minutes).

Coût : 550 € TTC

Décision n° 335 du 10 octobre 2016 (Mme LAMIDEY)

Signature d'une convention de partenariat pour la généralisation des usages d'un Environnement Numérique de Travail (ENT) pour les écoles Jean Macé et Jules Verne, avec :

- WEBSERVICES POUR L'EDUCATION, sis 20 rue Henri Regnault – 92150 SURESNES
- ACADEMIE DE CAEN, sise 2 place de l'Europe – 14200 HEROUVILLE SAINT CLAIR

Durée : un an, du 1 septembre 2016 au 31 août 2017.

Coût : 336 € TTC, mise à disposition de la plateforme ONE, soit 2 € HT par élève pour un abonnement de 1 an.

#### Décision n° 336 du 11 octobre 2016 (M. GODEREAUX)

Signature d'un contrat avec l'entreprise GARAGE DE L'OUEST ASSISTANCE – Agence du Pré d'Auge, sise 462 RD613 – LA BOSQUETTERIE – 14340 LE PRE D'AUGE, pour l'exploitation d'une fourrière automobile.

Durée : 3 ans à compter de la signature du contrat.

Le gérant de la fourrière encaissera les redevances relatives à l'enlèvement des véhicules et au droit de gardiennage.

#### Décision n° 337 du 11 octobre 2016 (M. de la CROUEE)

Signature d'un contrat avec la société D-Fibrillateur sise ZI Les Iles Parc Vinci 13, rue Alfred Nobel – 69320 FEYZIN, pour la maintenance du défibrillateur de la Salle Multi activités.

Durée : du 1<sup>er</sup> janvier 2017 au 31 décembre 2017, renouvelable 4 fois par tacite reconduction à la date anniversaire, soit une durée maximale de 5 ans.

Coût : 264 € TTC

#### Décision n° 338 du 13 octobre 2016 (M. AUBRIL)

Signature d'un contrat avec Berger-Levrault sis 64, rue Jean Rostand – 31670 LABEGE pour l'assistance technique et fonctionnelle des logiciels suivants utilisés par les services de la Ville de Lisieux :

- SEDIT Finances
- SEDIT Ressources Humaines
- SEDIT Opale Opérations.

Coût : 4 935 € HT pour 5 journées d'assistance, soit 987 € HT la journée.

Durée : à compter de la date de notification et jusqu'à l'utilisation complète du nombre de journée d'assistance.

#### Décision n° 339 du 13 octobre 2016 (Mme RAYNAUD)

Signature d'une convention avec l'A.P.A.E.I. du Pays d'Auge et de Falaise, sise 86 route d'Orbec – 14100 LISIEUX, pour la mise à disposition de deux minibus au service Jeunesse de la Ville de Lisieux, immatriculés : CZ 939 XQ et 2031 ZP 14.

Dates : du jeudi 22 décembre 2016 (17 h) au mardi 3 janvier 2017 (8 h).

Mise à disposition à titre gratuit.

Décision n° 340 du 13 octobre 2016 (M. de la CROUEE)

Signature d'une convention avec la société Qualiconsult Exploitation sise Avenue des Hauts Grigneux – 76420 BIHOREL pour la vérification ponctuelle des points d'ancrage et lignes de la vie de la Salle Multiactivités.

Coût : 840 € TTC

Durée : La présente convention prend effet à sa date de signature par les deux parties et se termine à la remise du rapport relatif à la mission retenue.

Décision n° 341 du 13 octobre 2016 (M. GODEREAUX)

Signature d'une déclaration de cession, d'une demande d'immatriculation et d'un bon de commande pour l'achat d'un véhicule Opel Combo Van – Type 6ZXC1A à la SARL GUILLOTIN (OPEL) 9006, chemin de la Thillaye – 14100 LISIEUX destiné à la Cuisine Centrale.

- coût : 9 370,76 € TTC

Décision n° 342 du 13 octobre 2016 (Mme LAMIDEY)

Signature d'un contrat avec la Compagnie Billenbois, sise 7, Grande rue – 37370 NEUVY LE ROI pour la représentation du spectacle « Baleine Croisière » à l'école Jules Verne.

Coût : 728 €

Durée : 1 heure.

Décision n° 343 du 17 octobre 2016 (Mme LAMIDEY)

Signature d'un contrat avec R. REINE AEROSOL sis 108, rue Marie de Besneray – 14100 LISIEUX pour une initiation à l'art du graffiti dans le cadre des activités périscolaires à l'école Paul Doumer.

Dates : les 8, 15, 22 et 29 novembre et 6 et 13 décembre 2016 (6 séances de 2 h)

Coût : 480 € TTC, soit 40 € l'heure.

**2 – APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 27 SEPTEMBRE 2016**

Aucune observation n'étant formulée, le procès-verbal est approuvé.

**3 – APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 18 OCTOBRE 2016**

Aucune observation n'étant formulée, le procès-verbal est approuvé.

**4 - BUDGET DE L'EXERCICE 2016 – DECISION MODIFICATIVE N° 2**

Sur le rapport de M. SOULBIEU, le Conseil Municipal :

- décide la refacturation d'un emploi à mi-temps entre le budget principal et le budget annexe de l'eau ;

- décide la refacturation :

. de la mise à disposition d'un agent de la Ville au profit de la Caisse des Ecoles (plafonnée au montant correspondant au remboursement de la sécurité sociale dans le cadre d'un congé maternité) ;

. du montant des fournitures administratives retirées au magasin des services techniques de la ville ;

- autorise la signature d'une convention avec Calvados Habitat prévoyant le versement au profit de la Ville d'une contribution financière forfaitaire de 2 000 € pour les années 2016, 2017, 2018 et 2019 pour sa participation aux « illuminations de Noël » et notamment de la Place Mozart ;

- approuve les ajustements budgétaires proposés ;

- vote la Décision Modificative n° 2 comme suit, pour l'exercice 2016 :

### **BUDGET PRINCIPAL VILLE**

#### Section de Fonctionnement

- Dépenses	0 €
- Recettes	0 €

#### Section d'Investissement

- Dépenses	+ 236 913,81 €
- Recettes	+ 236 913,81 €

### **BUDGET POMPES FUNEBRES**

#### Section de Fonctionnement

- Dépenses	+ 80 000,00 €
- Recettes	+ 80 000,00 €

La délibération, mise au vote, est adoptée par 24 voix pour, 3 contre, celles de M. JAMBU avec le pouvoir de Mme LEBRETON-GUERET et Mme BUREL et 4 abstentions, celles de M. LECOMTE avec le pouvoir de M. BUHOT, M. BRIARD et Mme LECOINTE.

### **5 - BUDGET DE L'EXERCICE 2016 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS A L'ASSOCIATION CAP LISIEUX, LA SOCIETE DE PECHE LEXOVIENNE, L'ASSOCIATION COUP D'POUCE ET L'ASSOCIATION « ACCUEILLIR SON ENFANT »**

Sur le rapport de M. RETOUT, le Conseil Municipal attribue une subvention, pour l'année 2016, d'un montant de :

- 4 000 € à l'Association Cap Lisieux
- 1 800 € à la Société de Pêche Lexovienne
- 20 500 € à l'Association Coup D'Pouce (complément)
- 65 € à l'Association « Accueillir son enfant » (complément)

M. le Maire est autorisé à signer les conventions d'attribution des subventions entre la Ville et les associations dans la limite des crédits prévus sur l'exercice 2016.

La délibération, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.

## **6 - MARCHÉ PUBLIC – ADOPTION DU NOUVEAU GUIDE DE L'ACHAT PUBLIC APPLICABLE AUX SERVICES DE LA VILLE DE LISIEUX**

Sur le rapport de M. SOULBIEU, le Conseil Municipal approuve le nouveau guide de l'achat public applicable aux services de la Ville de Lisieux et décide qu'il se substitue à l'ancien règlement intérieur.

Le Conseil Municipal autorise les mises à jour de ce guide pour appliquer les évolutions futures des seuils de marchés formalisés publiés par les instances européennes, ainsi que pour des modifications mineures de réglementation.

La délibération, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.

## **7 - ACQUISITION D'UNE BANDE DE TERRAIN CADASTRE SECTION C N° 571 SUR LA COMMUNE D'OUILLY LE VICOMTE APPARTENANT A M. LEVY ET A MME ROSEN - REALISATION D'UN CHEMIN PIETONNIER D'ACCES AUX SOURCES D'EAU POTABLE PUBLIQUE DU LIEU DOUX A PARTIR DU CHEMIN DE MALICORNE (D 159)**

Sur le rapport de M. VACHER, le Conseil Municipal :

- décide d'acquérir à l'euro symbolique une portion de la parcelle cadastrée section C n° 571 (environ 70 m<sup>2</sup>) sise sur le territoire de la Commune d'OUILLY le Vicomte, appartenant à M. LEVY et Mme ROSEN pour la réalisation d'un chemin d'accès aux sources d'eau potable publique du lieu doux à partir du chemin de Malicorne ;
- accepte les servitudes de passage de diverses canalisations et réseaux leur appartenant ;
- dit que les frais d'acte et de géomètre seront pris en charge par la Ville de Lisieux ;
- précise que l'Office Notarial CHANCE sera chargé de rédiger l'acte ;
- autorise M. le Maire ou M. le Premier Adjoint au Maire en charge de l'Urbanisme, de la Rénovation urbaine et du Patrimoine ou M. l'Adjoint au Maire en charge des Travaux, du Développement Durable et des Mobilités, à signer l'acte et tous documents se rapportant à cette affaire.

La délibération, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.

## **8 - DENOMINATION DE LA VOIE INTERNE DU FUTUR LOTISSEMENT « LE CLOS JOLI » SITUE CHEMIN DU GROS HETRE**

Sur le rapport de Mme NAVARRETE, le Conseil Municipal décide de dénommer la voie interne du futur lotissement « Le Clos Joli », situé chemin du Gros Hêtre : allée des Sorbiers.

La délibération, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.

## **9 - SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIES DU CALVADOS - MODIFICATION DES STATUTS**

Sur le rapport de Mme GICQUEL, le Conseil Municipal approuve les nouveaux statuts du SDEC Energie, sous réserve de l'accord de la majorité qualifiée des membres.

La délibération, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.

## **10 - SYNDICAT DEPARTEMENTAL D'ENERGIES DU CALVADOS – RETRAIT DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE CABALOR**

Sur le rapport de Mme GICQUEL, le Conseil Municipal approuve le retrait de la Communauté de Communes de CABALOR du SDEC Energie.

La délibération, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.

## **11 - TABLEAU DES EMPLOIS PERMANENTS – ANNEE 2016 – MODIFICATION N° 3**

Sur le rapport de M. GALLET, le Conseil Municipal modifie les tableaux des emplois permanents à temps complet et à temps non complet prenant en compte la transformation d'un poste de conseiller des APS en un poste d'attaché pour faire suite à une demande de changement de filière d'un agent.

La délibération, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.

## **12 - RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION AVEC « PREVENTION, SANTE ET TRAVAIL » (PST) POUR LE PERSONNEL DE LA VILLE DE LISIEUX – ANNEES 2016 A 2020**

Sur le rapport de Mme JOUVIN, le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer la convention avec « Prévention, Santé et Travail » dans le cadre de la prestation santé au travail du personnel de la Ville de Lisieux, pour les années 2016 à 2020.

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget de l'exercice en cours.

La délibération, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.

### **13 - INSTITUT UNIVERSITAIRE DE TECHNOLOGIE – CONVENTION DE PARTENARIAT – ANNEE 2016**

Sur le rapport de M. GOURET, le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer la convention de partenariat à intervenir entre la Ville de Lisieux et l'Université de Caen dans laquelle la Ville s'engage à verser :

- 21 000 € pour financer deux emplois à mi-temps affectés à la cafétéria
- 300 € pour l'entretien de l'équipement de la cafétéria
- 5 000 € pour l'organisation d'actions de communication au bénéfice des formations de l'IUT implantées à Lisieux

En outre, la Ville maintient l'accueil quotidien pour les repas de 100 étudiants par jour au Foyer des Jeunes Travailleurs.

La délibération, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.

### **14 – OPERATIONS DE RECENSEMENT DE LA POPULATION**

Sur le rapport de Mme NAVARRETE, le Conseil Municipal :

- fixe, ainsi qu'il suit, pour le recensement 2017 et pour les années suivantes, les taux de rémunération des agents recenseurs :

- . indemnité journalière : 13 €
- . feuille de logement : 1,30 €
- . bulletin individuel : 1,30 €
- . chaque séance de formation obligatoire sera rémunérée forfaitairement 25€ par demi-journée

M. le Maire ou Mme POYNARD, Adjoint au Maire chargé des Ressources Humaines et des Services à la population, sont autorisés à signer tout document se rapportant à cette affaire.

La délibération, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.

### **15 - CONCOURS DES VITRINES DE NOËL – MODIFICATION DU REGLEMENT INTERIEUR ET REMISE DE PRIX**

Sur le rapport de M. SALLES, le Conseil Municipal :

- approuve le nouveau règlement intérieur relatif à l'organisation du Concours des vitrines de Noël ;
- autorise le paiement par la Ville de Lisieux des lots remis aux lauréats selon leur classement et le montant des prix établis ;
- autorise M. le Maire à fixer, par décision du Maire, la liste et le montant des prix ;



- dit que cette délibération sera également applicable pour les prochaines éditions du concours des vitrines de Noël.

La délibération, mise au vote, est adoptée à l'unanimité.

**16 - SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE TRAITEMENT DES EAUX – RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT – ANNEE 2015**

Sur le rapport de M. SALLES, le Conseil Municipal prend acte du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement pour l'année 2015.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 20.

Le Secrétaire de séance,

Le Maire,

Jean-Paul SALLES

Bernard AUBRIL